



Dossier ICPE

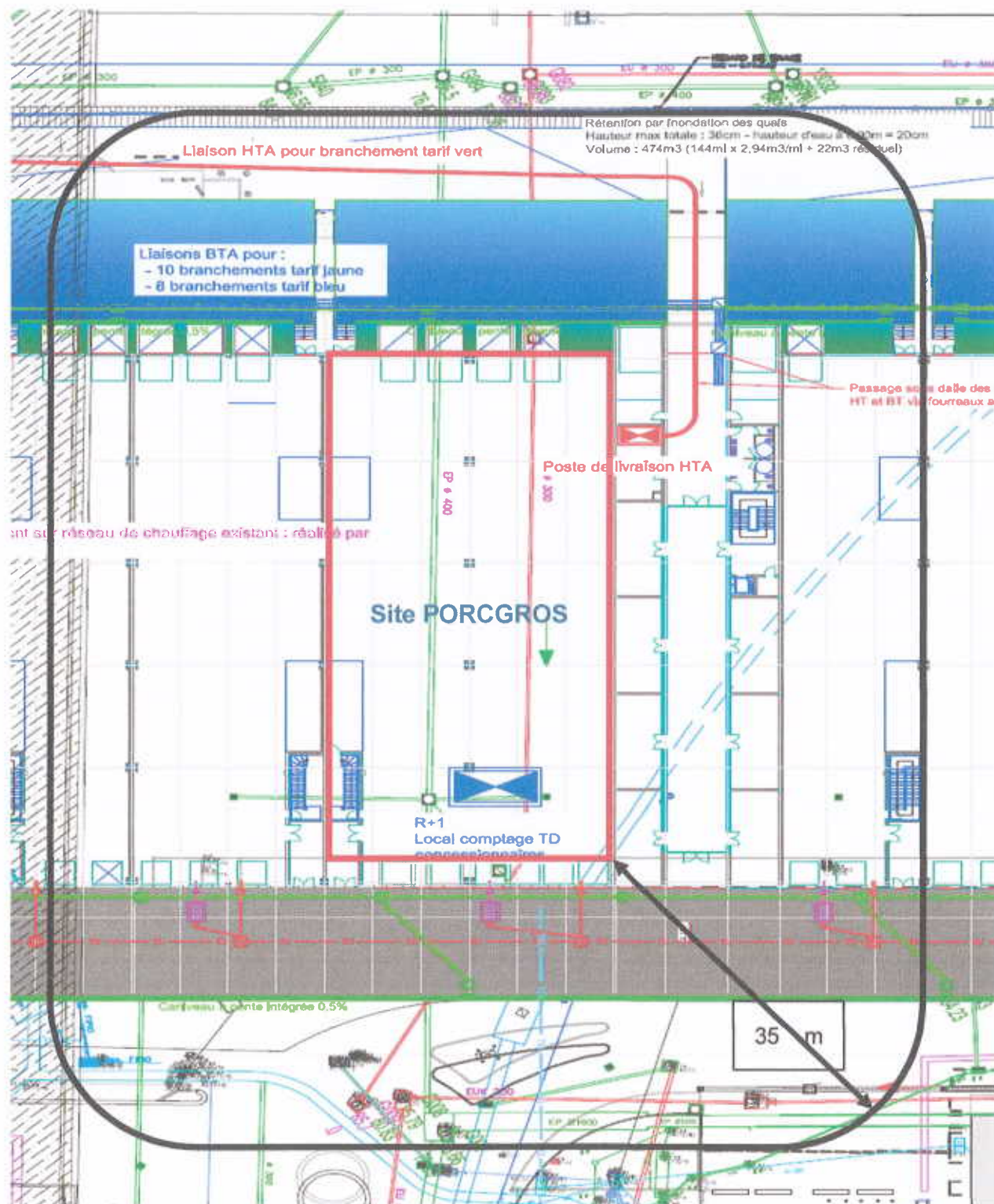
Demande d'enregistrement rubrique 2221

Pièce Jointe n°3

Plan d'ensemble 1/200

Indiquant l'affectation des bâtiments et le tracé des
réseaux

[3° de l'art. R. 512-46-4 du code de l'environnement]



- En annexe : le plan complet